

MAIRIE DE GRENAY



Madame Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY

à

**Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale**
Hôtel académique
144 rue de Bavay
59000 LILLE

Grenay, vendredi 28 février 2025

Secrétariat de Madame La Maire :
Nos Réf. : CB/LC

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin d'exprimer l'inquiétude de notre collectivité face à la perspective de fermeture de **deux classes de maternelle** et de **deux classes d'élémentaire** dans deux écoles de notre ville, à la rentrée 2025. Ces établissements, placés en **Réseau d'Éducation Prioritaire + (REP+)**, jouent un rôle crucial dans l'accompagnement et la réussite des enfants d'un territoire déjà fragilisé par des inégalités sociales et économiques.

L'une des écoles concernées se situe dans un quartier en pleine **rénovation urbaine**, un secteur où de nouveaux habitants arrivent régulièrement et où la population scolaire est en pleine évolution. La fermeture de ces classes risquerait d'aggraver la situation, déjà complexe, en réduisant l'accès à une scolarité de qualité pour les enfants résidant dans ce quartier. La rénovation urbaine engendre des bouleversements démographiques et des besoins accrus en termes d'accueil scolaire. Il nous semble donc essentiel de maintenir ces classes pour répondre aux défis de ce secteur en pleine transformation.

L'autre établissement est situé en plein **centre-ville**, un secteur également confronté à une demande croissante en matière d'accueil scolaire. Réduire le nombre de classes dans ce cadre urbain dense reviendrait à négliger les besoins en scolarisation d'un public de plus en plus important et diversifié. Il serait paradoxal et dommageable d'engager une telle mesure dans une zone géographique où l'accessibilité à l'école est essentielle et où la qualité de l'enseignement doit demeurer une priorité.

MAIRIE de GRENAY - place Pasteur - 62160 GRENAY - www.grenay.fr

Mairie :	03 21 72 66 88	Services techniques et Urbanisme :	03 21 29 95 45
Secrétariat du Maire :	03 21 72 66 96	C.C.A.S. :	03 21 29 09 95
Secrétariat du D.G.S. :	03 21 72 66 85	Projet de Réussite Educative :	03 21 45 69 85
Comptabilité :	03 21 72 66 80	RAM :	03 66 54 00 43
Espace Culturel Ronny-Coutteure :	03 21 45 69 50	Médiathèque-Estaminet :	03 66 54 00 54

Nous comprenons que les décisions de fermeture de classes reposent sur des critères démographiques et pédagogiques, mais nous souhaitons vous rappeler que ces critères doivent également prendre en compte les spécificités sociales, économiques et territoriales de chaque établissement, en particulier lorsque celui-ci se situe dans des zones classées en **REP+**. La réduction des moyens humains et matériels affecterait directement la qualité de l'enseignement et l'accompagnement personnalisé dont nos élèves ont besoin pour réussir.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer cette décision et d'étudier toutes les alternatives possibles à la fermeture de ces classes, afin de garantir à chaque enfant de notre commune les meilleures chances de réussite scolaire. Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou échange sur ce sujet, et espérons vivement que notre appel sera entendu dans l'intérêt des élèves et de la communauté éducative.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale**, l'expression de ma considération distinguée.

La Maire,



Christelle BUISSETTE